

Genres et styles musicaux enseignés en Algérie: Entre enseignement musical formel et informel

BENBRAHAM Djamel*

* Département de musique, Ecole Normale Supérieure, Kouba, Alger.

- Résumé

En matière d'enseignement musical, l'Algérie est à la croisée des chemins entre la transmission orale et la transmission écrite, mais aussi entre l'enseignement musical formel, non formel et informel. La transition vers un enseignement musical formel est de plus en plus éminente, mais ce passage vers un nouveau paradigme doit surmonter les nombreuses difficultés liées à son évolution vers une approche plus pragmatique. Cette nouvelle approche scientifique, de l'apprentissage musical, exige comme préalable, une base de données et un état des lieux sur la musique algérienne en général et son enseignement en particulier. Pour répondre à ce besoin, nous souhaitons contribuer dans cette démarche avec cet article dans lequel nous proposons une classification type des genres et des styles musicaux enseignés en Algérie dans le contexte des enseignements formels et informels.

- Mots clés

Éducation musicale; enseignement musical formel et informel; genre musical; style musical; transmission orale et écrite.

1. Introduction

L'environnement musical algérien est aussi vaste que complexe, car les différentes régions qui composent son territoire se distinguent les unes des autres par la grande variété de leurs musiques locales. Par ailleurs, il faut noter aussi que l'Algérien est très ouvert sur les musiques venues d'ailleurs. Chez nous, les musiques algériennes, orientales et occidentales se côtoient et se mélangent en parfaite harmonie. Cette cohabitation¹ a engendré des variantes où s'entremêlent parfois musiques algériennes et musiques étrangères. Cette situation complique davantage toute initiative quant à l'élaboration d'un état réel sur les différentes musiques pratiquées dans notre pays. Afin de remédier à cette carence en matière de recherches et à propos des différentes musiques enseignées, nous souhaitons répondre à cette question : Quels sont les genres et les styles musicaux enseignés en Algérie ? Dans cette perspective, une autre question en découle : de quelle manière allons-nous procéder et sur quels critères allons-nous nous baser pour classer les genres et les styles musicaux enseignés en Algérie ? Autrement dit, quel système de classification allons-nous adopter pour élaborer un état résumant avec clarté la situation actuelle de l'enseignement musical dans notre pays ?

Vu l'étendue du champ d'investigations et l'absence de tout travail précédent sur le sujet, nous restreindrons notre approche aux seuls genres enseignés dans un cadre organisé sous les formes d'enseignements formelles² et informelles.

¹ Benbraham Djamel, La musique Kabyle actuelle : Entre influences orientales et occidentales, p :154

² Bouchard-Valantine. *L'éducation musicale scolaire contemporaine : Vers un modèle axiologique*, P :116.

2. Environnement et enseignement de la musique en Algérie

Comme toute activité artistique, la musique est un miroir où se reflète une société sous ses différents aspects et ses multiples dimensions, ainsi que les influences et emprunts exogènes acquis. Par ailleurs, c'est tout cet environnement qui va façonner l'approche artistique ainsi que le modèle adopté quant à la transmission de ce savoir-faire. Parmi toutes ses particularités liées à la culture nationale, on retrouvera nécessairement les influences extérieures qui se refléteront sur la pratique et l'enseignement de cet art.

Pour ce qui est de l'acquisition des aptitudes liées à la pratique musicale, on usera très souvent de la dimension cognitive quant à l'enseignement de cet art. Celui-ci peut s'acquérir en développant les prédispositions déjà cumulées, dans un cadre formel et/ou informel pour faire de la musique une profession ou une passion. Pour ce qui est de son enseignement, la musique algérienne est intimement aux événements historiques qui ont sensiblement influencé son cheminement actuel, et c'est sur ce volet justement que nous allons surtout nous appuyer pour étayer notre étude à propos des genres et styles musicaux enseignés dans notre pays.

2.1 Introduction aux particularités du paysage musicale Algérien

Le paysage musical algérien se distingue des autres activités artistiques par sa dynamique qui a induit une production musicale assez importante. Pour ce qui est du domaine de la pratique et de l'écoute, l'esthétique musicale des Algériens est assez éclectique dans la mesure où s'y côtoient musiques algériennes, orientales et occidentales. À la fois pays

africain et méditerranéen, l'Algérie a cette double proximité qui la place à la croisée des chemins entre l'Orient et l'Occident. Cette position géographique lui confère depuis des millénaires l'avantageuse possibilité d'être en contact permanent et régulier avec les autres cultures qui l'entourent géographiquement. De plus, les multiples invasions étrangères vont laisser forcément une empreinte sur la culture nationale. C'est certainement et pour toutes ces raisons, que le peuple algérien acquiert avec aisance cette capacité d'ouverture aux musiques du monde tout en conservant la sienne. Cela englobe l'usage et la pratique musicale, mais qu'en est-il vraiment de son apprentissage, de son enseignement et de sa transmission ?

2.2 Apprentissage, transmission et enseignement musical en Algérie

On peut distinguer et classer l'apprentissage musical en trois catégories : l'enseignement musical formel, informel et non formel. L'enseignement musical non formel concerne tout le savoir musical acquis d'une manière spontanée auprès de son entourage immédiat tel que l'environnement familial. L'enseignement musical informel réunit le savoir musical obtenu dans un cadre organisé mais non officiel comme dans le cas d'une association culturelle à caractère musical et/ou une maison de jeune. Quant à l'enseignement musical formel, il concerne le savoir musical acquis dans le cadre d'un programme d'enseignement pédagogique officiel tout au long de la scolarité d'un enfant. Actuellement on retrouve en Algérie ses trois formes d'enseignements qui se côtoient et se complètent.

De tradition orale, la musique algérienne a été transmise d'une génération à une autre, de maître à élève, par le procédé

d'imitation et dans un cadre informel. Ce n'est que depuis la période coloniale, et par le contact avec des musiciens européens, que les Algériens vont découvrir la possibilité de pratiquer et enseigner la musique avec l'usage de l'alphabet musical que l'on appelle : "le solfège ». Dans d'autres circonstances, quelques rares Autochtones, ceux qui fréquenteront l'école française, seront initiés à la musique dans le contexte de l'enseignement musical formel. Dans le contexte ancien, le profil de l'apprenant était celui d'un autodidacte qui ne développera ses connaissances et ses compétences musicales que si et seulement si, il arrivera à s'introduire auprès d'un cheikh (maître de musique) pour bénéficier oralement de son savoir-faire et de ces conseils. Ce n'est que durant le début du XXe siècle que des associations musicales telles que : *El Moutribia* verra le jour en 1909³; c'est le début de l'enseignement musical dans un contexte structuré. Depuis et jusqu'à nos jours ce modèle d'organisation va contribuer d'une manière importante à l'enseignement informel de la musique classique algérienne (dite musique andalouse). À cette époque, l'accès au conservatoire où s'enseignait la musique classique européenne, été réservé aux seuls Français. Ce n'est que durant le début de la deuxième moitié du XX^e siècle que le conservatoire comme celui d'Alger, ouvrira une classe de musique *cha^cbî*.

À partir de 1962, après l'indépendance, l'Etat algérien prendra en charge l'organisation et le fonctionnement des conservatoires où l'on enseignera musique classique algérienne et *cha^cbî* au même titre que la musique classique européenne et la musique classique orientale. Les cours y seront assurés par des enseignants algériens, mais aussi par des Etrangers tels que : Français, Russes, Cubains, Egyptiens, Syriens ... À ce moment,

³ Nadya Bouzar-Kasbadji, L'émergence artistique Algérienne, p : 48.

l'éducation musicale dans le système éducatif n'était pas encore officiellement reconnue comme une matière éducative et pédagogique. Malgré cela, les établissements scolaires, tous paliers confondus, vont organiser des activités musicales en dehors du programme officiel, principalement pour marquer les fêtes de fin d'année scolaire, nationales et religieuses, ou bien pour participer à des émissions télévisées comme: *El-hadiqa es-sahira* et *Bayn al-thanawiyet*.

À partir de 1976, l'enseignement musical sera officiellement introduit dans le système éducatif algérien, suite à l'ordonnance n° 76-35⁴. Cette décision politique va engendrer l'émergence du projet de: « l'éducation musicale formelle » en Algérie. Le processus de concrétisation de ce projet nécessitera des préalables tels que : la formation des formateurs spécialisés d'une part, et l'élaboration des programmes d'enseignements de la matière d'autre part. La première promotion de P.E.F⁵ en éducation musicale sortira, en 1982 de l'I.T.E⁶ de Bouzaréah, celle des P.E.S⁷ suivra en 1987 de L'E.N.S de Kouba. Depuis et jusqu'à nos jours, le nombre d'enseignants formés reste en deçà des besoins réels sur le terrain, l'inspecteur général de l'éducation nationale chargé de la matière, avance un manque qui avoisinerait les 80%. Ceci dit, le concept de l'éducation musicale en Algérie ne s'est pas encore affirmé d'une façon uniforme dans toute la société algérienne. Entre-temps, les besoins en matière d'éducation musicale évolueront de manière exponentielle. Afin de satisfaire cette demande, d'autres structures informelles vont s'impliquer activement dans cette

⁴ In journal officiel algérien du 23 avril 1976.

⁵ Professeur d'enseignement fondamental.

⁶ Institut de technologie de l'enseignement, ex : Ecole Normale de Bouzaréah.

⁷ Professeur d'enseignement secondaire.

mouvance, comme les maisons de jeunes, les centres culturels, les associations et les écoles privées. Dans ces différentes structures, plusieurs genres et styles musicaux y seront enseignés en fonction des besoins et des tendances musicales locales.

2.3 Genres et styles musicaux enseignés

En Algérie et dans les différents cadres déjà cités, nous pouvons constater que les genres et les styles musicaux qui y sont enseignés sont assez nombreux et variés. Dans ce sens, nous avons délimité notre champ d'investigation en l'orientant uniquement vers l'apprentissage musical formel et informel, l'apprentissage non formel dans sa complexité nécessiterait à lui seul une analyse à part entière et qui ferait l'objet d'une autre publication.

Pour l'élaboration et l'organisation d'un état sur l'enseignement de la musique, nous avons recensé et ensuite classé les genres et les styles musicaux enseignés en Algérie en rapport avec les structures et le type d'enseignement correspondant. Pour des besoins d'objectivité, nous avons tenu à reprendre ici la terminologie en usage dans le milieu des musiciens algériens. Toutefois, nous tenons à préciser qu'il existe parfois des confusions dans la classification des styles musicaux.

A / Les genres musicaux :

- Les genres algériens (Musiques algériennes classique, populaire et folklorique)
- Les genres *Charqî* (Musiques orientales)
- Les genres *Gharbî* (Musiques occidentales classique, populaires et jazz)
- Les genres religieux.

B/ Les styles musicaux :

Quant aux styles, nous avons recensé deux catégories principales: *mûssiqa taqlidiya* et *mûssiqa  açria*.

- Le style * açr * (moderne), regroupe en g n ral les genres musicaux alg riens dits traditionnels ou populaires revus et interpr t s avec de nouvelles sonorit s. Ces couleurs seront introduites par des instruments dits modernes avec souvent l'usage de la polyphonie. D'autre part, on retrouve aussi dans cette cat gorie des styles nouveaux mais d'inspiration traditionnelle avec introduction de rythmes ou d'arrangements inspir s des musiques occidentales.
- Le style *taqlid * (traditionnel) regroupe tous les genres musicaux alg riens anciens, transmis oralement et interpr t s g n ralement avec des instruments traditionnels alg riens.

C/ Les structures p dagogiques et cadres d'enseignement:

C'est un des plus importants facteurs car d terminant quant au cadre et au type d'enseignement prodigu  et o  les buts vis s sont variables en fonction de la tutelle concern e. Nous en avons recens  quatre :

- Le minist re de l'enseignement sup rieur et de la recherche scientifique pour la formation des P.E.F et P.E.S en  ducation musicale.
- Le minist re de la culture pour la gestion de L'I.N.S.M (Institut national sup rieur de la musique), des I.R.F.M (Institut r gional de la formation musicale), et des centre culturels et maisons de la culture.
- Le minist re de l'int rieur pour la gestion des conservatoires.

- Le ministère de l'Éducation nationale pour l'éducation musicale dans les structures scolaires (Ecole primaire, C.E.M et lycée).

En plus de l'enseignement prodigué sous la tutelle des ministères concernés, on assiste, ces dernières années, à la naissance d'écoles privées spécialisées et/ou impliquées dans l'enseignement de la musique. Nous constatons cependant que les buts visés par toutes ces structures varient entre la formation d'instrumentiste et l'initiation musicale pour enfant comme en ce qui concerne le cadre du développement sensori-moteur. Comme suite à toutes ces données, nous avons élaboré le tableau suivant, et dans lequel on a recensé les différents genres et styles musicaux enseignés en Algérie dans le cadre de structures organisées.

Tableau récapitulatif des genres et styles musicaux enseignés en Algérie

	Genre musical	Style musical	Structures pédagogiques ou culturelles et type d'enseignement
1	Musique algérienne	Cha [°] bi	<ul style="list-style-type: none"> • Associations musicales (informel) • Conservatoires municipaux (informel) • Centres culturels et maisons de jeunes (informel) • Ecole normale Supérieure-Kouba (formel) • Lycée et C.E.M (formel)
2	Musique algérienne	Bédwî et musique kabyle	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée et C.E.M (formel) • Maisons de jeunes (Informel)

3		Musique classique algérienne	<ul style="list-style-type: none"> • Associations musicales (informel) • Conservatoires municipaux (informel) • Ecole normale Supérieure-Kouba (Formel) • Centres culturels et maisons de jeunes (informel) • Lycée et C.E.M (formel) • Maisons de jeunes (informel)
4	Musique Orientale	Musique classique arabe	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole normale supérieure-Kouba (formel) • I.N.S.M (informel) • Centres culturels et maisons de jeunes (informel) • Conservatoires municipaux (informel) • Lycée et C.E.M (formel)
5	Musique Occidentale	Musique classique occidentale	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole normale supérieure-Kouba (formel) • I.N.S.M (informel) • I.R.F.M (informel) • Conservatoires municipaux (informel) • Centres culturels et maisons de jeunes (informel) • Lycée et C.E.M (formel) • Ecoles de musique privées (informel)
6	Musique occidentale	Jazz et variété occidentale	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles de musiques privées (informel) • Lycée et C.E.M(formel) • Centres culturels et maisons de jeunes (informel) • Chorales privées ou regroupées en association à caractère culturelle

			(informel)
7	Musique religieuse	Musique religieuse	<ul style="list-style-type: none"> • Zaouïas (informel) • Ecoles coraniques (informel)

- **Remarque :** L'enseignement des genres musicaux prodigués dans les établissements scolaires se limite à l'écoute et à la présentation du genre ou du style et non à la pratique instrumentale.

3. Conclusion

Suite à ce travail, on a noté que l'enseignement de la musique en Algérie est en net progression depuis l'indépendance, mais, mis à part le genre Cha^obi et la musique classique algérienne qui sont enseignées dans certains conservatoires ou dans des associations, de nombreux autres genres musicaux évoluent en dehors d'un encadrement officiel (apprentissage informel et non-formel), ce qui peut conduire à la déperdition d'une grande partie de notre patrimoine. Ce recensement sous forme d'une esquisse sur les genres et les styles musicaux enseignés en Algérie dans un cadre formel et informel démontre que des initiatives d'ordre scientifique et culturel ne seraient que louables dans la mesure où elles travailleront pour la promotion de l'enseignement de ce grand acquis qui est le "patrimoine musical algérien" sous toutes ces formes.

- Références bibliographiques

- BACHTARZI M., *Mémoires (1919-1939)*, Ed. SNED, Alger, 1968.
- BENBRAHAM D., *La musique Kabyle actuelle : Entre influences orientales et occidentales*, in Cuadernos de Etnomusicología, n°2, Espagne, Avril 2012.
- BENCHEIKH A., *Formations économiques et sociales et pratique musicale*, En.A.P édition, Alger, 1975.
- Bouchard -Valantine. *L'éducation musicale scolaire contemporaine : Vers un modèle axiologique*. Thèse de doctorat : Université du Québec, Montréal, 2008
- BOUZAR-KASBADJI N., *L'émergence artistique algérienne au XXème siècle*, O.P.U-E.N.A.L, Alger, 1988.
- CHITOUR C. E., *L'éducation et la culture en Algérie. Des origines à nos jours*, E.N.A.G, Alger, 1999.
- GAGNARD M., *L'éveil musical de l'enfant*, les éditions E.S.F, France, 1978.
- GUETTAT M., *La musique classique du Maghreb*, E. Sindbad, Paris, 1980.
- SOULAGE M., *Le solfège*, P.U.F, France, 1962.
- WILLEMS E., *Les bases de la psychologie de L'éducation musicale*, P.U.F, France, 1956.